

## Sujets de prière

- **Les jeunes gens dans la vie d'église** : Prions pour les jeunes gens dans la vie d'église, afin qu'ils soient préservés et encouragés par suite du déploiement de l'église dans deux salles de réunion. Prions pour qu'ils soient pris en charge par les saints, y compris dans les maisons, afin qu'ils trouvent des compagnons avec qui rechercher le Seigneur dans leur vie quotidienne et dans la vie d'église.
- **La Conférence du printemps des jeunes de l'Est du Canada à Toronto (3-5 avril)** : Prions pour cette Conférence du printemps des jeunes de l'Est du Canada. Prions pour que le Seigneur adresse aux jeunes gens une parole nouvelle concernant la connaissance de l'âge selon l'économie de Dieu, la connaissance du Seigneur dans leur esprit et le fait d'être utilisés par Lui pour prêcher l'évangile en cet âge. Prions également pour l'édification de compagnons spirituels avec lesquels poursuivre le Seigneur. Enfin, prions pour le renforcement des serviteurs afin qu'ils puissent prendre soin de ces chers jeunes gens.
- **Prions pour nos dirigeants et pour ceux qui sont en position d'autorité (1 Tm 2.1-2)** : Prions pour que Dieu guide nos dirigeants concernant le projet de loi C-9. Certaines dispositions pourraient mettre fin à la protection historique accordée aux textes religieux au Canada. Que la liberté de lire, d'enseigner et de partager les Écritures continue d'être protégée. Demandons au Seigneur d'accorder sagesse et discernement à ceux qui prennent les décisions pour notre pays.
- **La direction de l'Église à Montréal** : Les frères estiment que la manière d'avancer à Montréal cette année consiste à renforcer et à développer les réunions de maison (réunions de groupe). La force et la vitalité des réunions de maison dépendront des groupes vitaux et de l'attention mutuelle qui règne dans les réunions de maison. Les réunions de maison doivent compter de nombreux groupes vitaux afin d'être vivantes, dynamiques et actives. Que le Seigneur nous incite à former des groupes vitaux avec nos compagnons (à deux ou à trois). Que tous les groupes vitaux soient vivants et actifs afin que nous puissions apporter de la vitalité à nos réunions de maison. Que les réunions de maison soient remplies de l'amour divin et de l'attention mutuelle.
- **Prions pour les différents besoins locaux à Montréal** : Les saints, leurs relations, ainsi que les personnes ayant besoin de soutien et de soins pastoraux.

## Lecture quotidienne

- La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : 2 Corinthiens 10.7 – 13.14.
- PSVCM : La Préparation de la mariée, Semaine 2.
- Étude de Vie d'Éphésiens, Messages 95 et 96.

## Annonces

- L'assemblée générale annuelle (l'« AGA ») de l'Église à Montréal aura lieu le Jour du Seigneur 5 avril 2026 à 12 h dans la Salle de réunion.
- La Conférence du printemps des jeunes gens de l'Est du Canada aura lieu du 3 au 5 avril à Toronto, ON. Les frais sont de 135 \$CA/personne, incluant l'essence. Le formulaire d'inscription a été transmis. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec l'un des serviteurs responsables des jeunes gens.
- La Conférence internationale de mélange du printemps aura lieu les 4-5 avril 2026 à Londres, Royaume-Uni.

## Annonces (suite)

- Il y aura une Conférence pour les jeunes saints qui travaillent et les jeunes familles du Nord-Est au Kingston Penuel Christian Center (KPCC) à Kingston, NY du 17 au 19 avril. La date limite d'inscription est le 5 avril. Les frais sont de 125 \$US pour une nuitée et de 165 \$US pour deux nuitées. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le frère Aaron Chao.
- La Conférence internationale de mélange du Jour du Souvenir 2026 aura lieu à Dallas, TX, du 22 au 25 mai 2026. Veuillez communiquer avec les frères responsables pour obtenir des informations sur la participation à cette conférence. Les informations pour la participation en ligne seront communiquées juste avant le début de la conférence.
- Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et transmettre vos requêtes de prière par courriel à Allan Yeow, [allan.yeow81@gmail.com](mailto:allan.yeow81@gmail.com), au plus tard le mercredi soir de chaque semaine. Veuillez également noter qu'en raison de l'espace limité dans cet hebdo, il se peut que nous ne puissions pas publier toutes les requêtes de prière qui nous sont transmises. Puisse le Seigneur nous apprendre à prier pour l'avancement de Son économie.

## Événements à venir

- 3-5 avril, Toronto, ON : **Conférence du printemps des jeunes gens de l'Est du Canada.**
- 4-5 avril, Londres, Royaume-Uni : **Conférence internationale de mélange du printemps.**
- 17-19 avril, Kingston Penuel Christian Center (KPCC), Kingston, NY : **Conférence des jeunes saints qui travaillent et des jeunes familles du Nord-Est.**
- 8-9 mai, Kitchener, ON : **Conférence des élèves de 6<sup>e</sup> année.**
- 16-17 mai, Montréal : **Conférence de la Fête de la Reine.**
- 22-25 mai, Dallas, TX : **Conférence internationale de mélange du Jour du Souvenir.**
- 29 juin au 4 juillet 2026, Anaheim, CA : **Formation semestrielle de juin.**

## Activités de la semaine

<b>Dim-22-mars</b> JOUR DU SEIGNEUR	♦ 10 h 00-12 h 00 : Table du Seigneur et réunions de prophétie.
<b>Lun-23-mars</b>	♦
<b>Mar-24-mars</b>	♦ 19 h 30-21 h 00 : Réunions de prière des districts anglophone, francophone et sinophone, en personne et sur Zoom.
<b>Mer-25-mars</b>	♦
<b>Jeu-26-mars</b>	♦
<b>Ven-27-mars</b>	♦ 18 h 30-21 h 00 : Réunions de maison des districts anglophone, francophone et sinophone, en personne et sur Zoom.
<b>Sam-28-mars</b>	♦
<b>Dim-29-mars</b> JOUR DU SEIGNEUR	♦ 10 h 00-12 h 00 : Table du Seigneur et réunions de prophétie.

## 22. Confession et restitution

Références bibliques : Lv 6.1-7; Mt 5.23-26

### Confession et restitution

#### IV. Quelques aspects pratiques

Tout d'abord, la portée de votre confession doit être aussi grande que celle de votre faute. Vous devez tout faire conformément à la Parole de Dieu et ne pas tomber dans l'excès. N'en faites pas trop. Si vous en faites trop, vous serez la cible des attaques de Satan. Si vous avez offensé beaucoup de gens, vous devez vous confesser à beaucoup de gens. Si vous n'avez offensé qu'une seule personne, vous ne devez vous confesser qu'à cette personne. Se confesser à une seule personne alors que vous avez offensé beaucoup de gens, c'est ne pas se confesser suffisamment. Se confesser à beaucoup de gens alors que vous n'avez offensé qu'une seule personne, c'est en faire trop. La portée de la confession dépend de la portée de l'offense. La portée du témoignage est une autre affaire. Parfois, vous avez offensé une seule personne, mais parce que vous voulez témoigner aux frères et sœurs, vous leur en parlez. C'est tout à fait une autre affaire. En ce qui concerne les excuses et la confession, elles ne doivent correspondre qu'à l'ampleur de l'offense. Nous ne devons pas dépasser cette limite. Nous devons accorder une attention particulière à cet élément.

Deuxièmement, notre confession doit être complète. Nous ne devons rien cacher dans le but de préserver notre « honneur » ou nos intérêts. Il y a bien sûr des moments où nous devons faire preuve de prudence dans la manière dont nous nous confessons; nous devons veiller aux intérêts et au bien-être des autres. Peut-être devrions-nous simplement confesser que nous avons offensé les autres de manière générale, sans entrer dans les détails. Si nous éprouvons des difficultés à prendre des décisions dans des situations complexes, il est préférable pour nous de nous réunir avec des frères et sœurs expérimentés afin qu'ils puissent nous aider à faire ce qui est juste.

Troisièmement, il peut arriver que vous ne soyez pas en mesure d'offrir la restitution nécessaire. Cependant, la capacité de réparer les torts et le désir de réparer les torts sont deux choses différentes. Certains ne sont peut-être pas en mesure de réparer les torts, mais ils devraient au moins avoir le désir de le faire. Si l'on ne peut pas réparer les torts immédiatement, il faut dire à la personne lésée : « Je veux réparer mes torts envers toi, mais je ne peux pas le faire aujourd'hui. Je te prie de faire preuve de patience; je le ferai dès que possible ».

Quatrièmement, la loi de l'Ancien Testament stipule que si le bénéficiaire légitime d'une restitution est décédé et n'a laissé aucun parent pour la recevoir, celle-ci doit revenir aux sacrificateurs qui servent l'Éternel (Nb 5.8). Selon ce principe, si le bénéficiaire de votre

restitution n'est plus en vie, celle-ci doit revenir à ses proches. S'il n'a pas de proches, vous devez la donner à l'église. Si vous pouvez verser une compensation à quelqu'un, vous devez la lui donner ou la donner à ses proches. Vous ne pouvez pas la donner à l'église par simple commodité. Cependant, si quelqu'un souhaite se confesser mais que la partie lésée est décédée et qu'il ne semble pas y avoir d'occasion de se confesser, il peut confesser la chose à l'église selon ce principe.

Cinquièmement, après vous être confessé, vous devez vous assurer que votre conscience ne vous condamne pas. Il est possible que la conscience de quelqu'un continue de le condamner même après qu'il se soit confessé. Nous devons être convaincus que le sang du Seigneur a purifié notre conscience. Sa mort nous a donné une conscience exempte de toute offense devant Dieu et nous a permis de nous approcher de Lui. Tout cela est un fait. Cependant, nous devons comprendre que pour être purs devant les hommes, nous devons régler de nombreux péchés. Nous devons régler toutes les offenses, tant dans le domaine matériel que dans d'autres domaines. Mais nous ne devons pas laisser Satan nous condamner de manière excessive.

Sixièmement, la confession est liée à la guérison physique. Jacques 5.16 dit : « Confessez donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris ». La confession aboutit souvent à la guérison que Dieu accorde. La maladie s'installe souvent lorsqu'il y a des obstacles entre les enfants de Dieu. Si nous confessons nos péchés les uns aux autres, nous serons guéris de nos maladies.

Espérons que les frères et sœurs feront preuve de rigueur en matière de confession et de restitution. C'est là le moyen de préserver leur pureté. Si quelqu'un a commis une faute envers un autre, il doit, d'une part, confesser ses péchés à Dieu et, d'autre part, régler sérieusement le problème avec la personne concernée. Ce n'est qu'alors que sa conscience restera sereine. Lorsque la conscience est sereine, une personne peut faire des progrès considérables dans sa quête spirituelle.



Note : Ce texte est extrait de la Collection des œuvres de Watchman Nee, vol. 49, Messages pour la croissance des nouveaux croyants (2), chap. 22, CONFESSION ET RESTITUTION, publié par Living Stream Ministry et disponible au <http://www.ministrybooks.org>.